

errissien

Dossier

Le sport à Serris

page 8

Album

Pour le plaisir des œufs

page 14

Coup d'œil

Le Club Pré-ados

page 20

Sport

Découvrez la Savate Boxe française

page 23

Démocratie

Motion concernant "le Village de l'Espoir"

page 24

Au quotidien

La place de Toscane Récompensée

page 28





Info Mairie









Hôtel de Ville de Serris
 2, Place Antoine Mauny - BP 15 - Serris
 77 706 Marne la Vallée cedex 4
 Tél.: 01 60 43 52 00 - Fax: 01 60 43 08 13



Mairie de Quartier de Serris
 12, rue Émile Cloud - 77 700 Serris
 Tél.: 01 60 43 66 80 - Fax: 01 60 43 66 10

Accueil Hôtel de Ville :

Lundi:14 hoo - 18 hoo

Mardi à vendredi :9h∞-12h∞,14h∞-18h∞

Samedi:9 hoo - 12 h oo

Accueil Mairie de Quartier :

Lundi, jeudi et vendredi: 14 h00 - 18 h00

Mardi et mercredi:9h∞-12h∞,14h∞-18h∞

Samedi:fermé

Site Internet: www.mairie-serris.net Courriel: contact@mairie-serris.net

Coordonnées des services municipaux Hôtel de Ville

• Service Maëlis:

Tél.: 01 60 43 67 92 ou 01 60 43 52 19 (répondeur)

Le service Maëlis fonctionne comme un guichet unique. Facilement accessible au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, il permet aux familles de s'inscrire et de régler : les écoles, la restauration scolaire, l'étude, l'accueil périscolaire et le centre de loisirs, Planète Sports, les séjours organisés par les Services municipaux. Rechargement du compte de la Carte Imagine.

Calcul du quotient familial. Attestation pour déclarations d'impôts. Tout problème éventuel concernant la Carte Imagine.

• Services Techniques: Tél.: 01 60 43 52 01

Informations sur les espaces verts, la voirie, l'occupation du domaine public et les demandes de conteneurs pour les ordures ménagères. Location de salles pour les particuliers.

• Service Aménagement, Développement Économique et Service Urbanisme :

Tél.: 01 60 43 67 63

• **Service Social : Tél. :** 01 60 43 52 38

Ce service gère les demandes de logements, les demandes de RMI, d'Allocation Spéciale Vieillesse les demandes d'aides financières, les demandes de Cartes Améthyste et Rubis, les demandes COTOREP (personnes handicapées) et d'Allocation Personnalisée d'Autonomie ainsi que les demandes de repas à domicile.

Mairie de Quartier

- Service Fêtes et Animation : Tél.: 01 60 43 66 90
- Police Municipale: Tél.: 01 60 43 27 15
 Horaires d'accueil du public:
 Lundi, mardi, jeudi et vendredi: 9 h 00 12 h 00 et 14 h 00 18 h 00
 Mercredi: 14 h 00 18 h 00

Délais d'obtention des passeports et des cartes nationales d'identité

Vous avez prévu cette année de partir à l'étranger. Il vous faut être titulaire :

- soit d'une carte nationale d'identité en cours de validité :
- soit d'un passeport en cours de validité pour les pays qui le demandent.

ATTENTION pour les États-Unis : vous devez être détenteur d'un passeport sécurisé à lecture optique ou d'un passeport ancien modèle avec visa. Les mineurs doivent également détenir un passeport sécurisé individuel.

L'établissement de ces documents par la sous-préfecture demande un délai incompressible en raison de l'afflux des demandes avant les vacances d'été. À l'approche de cette période, les délais d'établissement des Cartes Nationales d'Identité et des Passeports par les Services de l'État seront environ de 8 à 10 semaines.

Pour être sûr d'avoir vos papiers à temps, n'hésitez pas à effectuer vos démarches dès à présent.

Demande de place pour l'accueil régulier Petite Enfance (1001 Bulles)

À partir du 2 juin 2008, les demandes de place pour l'accueil régulier Petite Enfance (1001 Bulles) s'effectueront sur rendez-vous auprès du service Petite Enfance (01 60 43 52 00) à l'Hôtel de Ville de Serris. aux dates et horaires suivants :

- les 1er et 3e vendredi de chaque mois, de 14 h oo à 18 h oo,
- les 2^e et 4^e mardi de chaque mois, de 14 h oo à 18 h oo.

Les demandes de place pour l'accueil ponctuel s'effectuent toujours au Carrousel des Bébés

ÉQUIPEMENTS: PROGRAMMATION 2008-2010



Piscine intercommunale



Édito

Denis Gayaudon, Maire de Serris



Les élections municipales se sont déroulées le 9 mars dernier dans un climat serein avec un véritable débat démocratique. La liste que je conduisais a été élue au premier tour avec 57 % des voix.

Depuis, 3 Conseils municipaux ont eu lieu. Comme la loi nous le demande, le premier a concerné la mise en place de l'exécutif municipal (Maire, Maires adjoints, Conseillers délégués). Le second, l'élection des délégués de Serris au Syndicat Intercommunal du Val d'Europe – notre structure Intercommunale - ainsi que la reprise de notre fonctionnement courant.

Le 18 avril dernier, je vous ai fait parvenir une lettre vous informant du projet de l'État, concernant l'implantation d'un "Village de l'Espoir". Situé sur la Méridienne, en face de la gare, il remplacerait les "bulles" de ventes des promoteurs immobiliers et a pour objectif d'accueillir des personnes en difficulté sociale.

Après cette première information, j'ai souhaité recueillir l'avis des Serrissiens en organisant une réunion publique sur ce sujet. Lors de ce débat, un large consensus s'est dégagé pour refuser ce programme social tel qu'il a été conçu par les services de l'État. En effet, tant sur la méthode, on nous impose cette implantation sans tenir compte de l'avis des élus et de la population, que du contenu même, à savoir le regroupement au même endroit de personnes en difficultés, nous ne pouvons accepter en l'état ce projet. En fonction des débats, le principe du vote d'une motion lors d'un Conseil Municipal extraordinaire est décidé et la présence du Délégué Interministériel en charge du dossier est demandée. Le 6 mai dernier, après les explications du Délégué, Monsieur Beysson, une motion a été votée à l'unanimité des suffrages exprimés. Vous la trouverez en page 24. Elle refuse ce projet et demande un rendez-vous au Ministre du logement, Madame Boutin. Nous souhaitons lors de cet entretien lui exposer une proposition différente qui permettrait d'intégrer ces personnes dans de véritables logements sociaux et ce, sur l'ensemble des communes du Val d'Europe, et éviterait une forme de ghettoïsation sur la seule ville de Serris.

Un été rythmé par de nombreuses animations.

Les mois de juin et juillet seront riches en événements festifs : 2° édition du Marathon photo Fnac, 6° édition des 10 km internationaux de Serris Val d'Europe, Feux de la Saint Jean, Fête de la Musique, sans oublier les traditionnelles kermesses des écoles et les manifestations organisées par nos associations...

Nous n'oublierons pas également de célébrer la Fête Nationale lors de notre traditionnel bal populaire du 13 juillet, qui d'année en année confirme son succès.

Denis Gayaudon,

Information.

Maire de Serris.

Le Serrissien

Directeur de la publication :
 Denis Gayaudon,

Maire de Serris.

Comité de rédaction

Frédéric Balluet, Geneviève Chaffard, Martine Offroy, Luc Chevalier, Sylvie Audrain, Anicet Fabriano, Philippe Richard, Edwige Colombet, Xavier Lanéry.

Secrétariat de rédaction :

Service Communication

• Photos:

Nicolas Humbert, Katell Hellegouarc'h.

• Conception graphique:

Service Communica

Imp. Concept Promotion.

• Tirage:

Impression:

4 000 ex.

N° ISSN en cours d'obtention.



EN VUE, TRÈS VITE

4

- Deuxième Marathon photo numérique Fnac Val d'Europe Mairie de Serris
- Le marché de Serris.
- 6º édition des 10 km internationaux de Serris Val d'Europe.
- Ferme des Communes : la culture s'expose en juin.
- La Boîte à Crayons : stage de pré rentrée.
- Journée nationale des Sapeurs Pompiers.

DOSSIER

Serris, terre de sport.

- Le service Enseignement & Sport.
- Nos associations sportives.
- Quelques résultats.
- Un soutien aux associations.
- Un nouveau gymnase à Serris.
- Objectif Planète Sport.

L'ALBUM DE SERRIS

14

- Pour le plaisir des œufs.
- Carnaval de Serris.
- Week-end dans le Limousin.
- La valeur n'attend pas le nombre des années.
- Cycles sportifs au centre de loisirs 1,2,3 Soleil.
- Marché des saveurs.
- Serris Danse aux Sables d'Olonnes.

COUP D'ŒIL

■ Le Club Pré-ados de Serris 20

Visiocom:
un minibus à moindre coût.

Dossier:

Serris, terre de sports

8

SPORTS

■ Une championne du monde pour faire découvrir la boxe française à Serris

DÉMOCRATIE

- Tribunes de l'Opposition et de la Majorité.
- Motion sur le Village de l'Espoir.

AU QUOTIDIEN

- Le gilet réfléchissant devient obligatoire
- La Caf près de chez vous à Lognes.
- Campagne de déclaration de revenus 2008.
- Permanences du Centre Social Intercommunal.
- Vente de fleurs au C.A.T. "La Grange au Bois".
- La Place de Toscane récompensée.
- Éco-Gestes.
- Songes de Bébés.



En Vue très vite

À l'affiche

Deuxième Marathon

Photo numérique Mairie de Serris - Fnac

Pour la deuxième année consécutive, la Fnac Val d'Europe, en partenariat avec la Mairie de Serris, organise le Marathon Photo Numérique de

Le Marathon Photo numérique Fnac - Mairie de Serris a pour principal objectif de faire un "instantané" annuel urbain et paysager de notre commune. Cela nous permet de suivre chaque année l'évolution de Serris et de garder une trace de notre histoire.

Par équipe de deux personnes et muni de votre propre équipement photo numérique, venez sillonner notre commune à la recherche de clichés illustrant les thèmes donnés.

Transmettez au fur et à mesure, au Forum de la Fnac, vos deux meilleures prises par thème imposé (3 en tout).

Déroulé du Marathon

Serris.

9 h 00 : rendez-vous dans le Forum de la Fnac Val d'Europe pour un café d'accueil et la remise du Kit Marathon. Vous connaîtrez alors le détail de la journée.

10 h 00-12 h 00 : premier thème à illustrer.

12 h 15 : départ en bus pour un déjeuner ensemble Chez Gaston au Petit Pavé dans le Bourg de Serris.

14 h oo à 18 h oo : 2e et 3e thèmes à illustrer.

19 h 30 : proclamation du Jury autour d'un pot de clôture à l'Hôtel de Ville de Serris.

Inscriptions du 2 au 31 mai 2008, à l'accueil de la Fnac Val d'Europe, 14 Cours du Danube 77 711 Serris.

Modalités d'inscriptions disponibles à l'accueil du magasin Fnac ou sur www.marathonphotofnac.com.



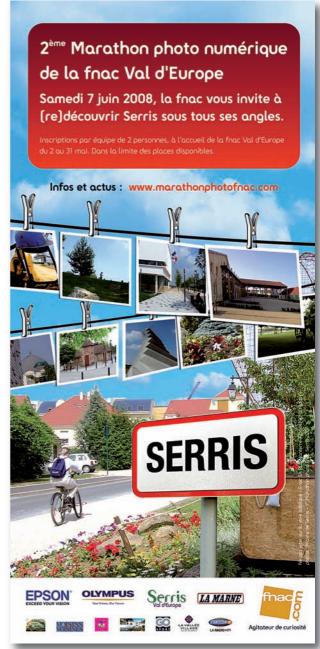




Clichés réalisés lors de la 1º édition du Marathon Photo numérique Fnac -Mairie de Serris en 2007.

Dotations:

- un reflex numérique Olympus E510 double kit (14-42 mm & 40-150 mm) + 1 fourre-tout
- une imprimante EPSON Stylus Phot RX685 et ses consommables
- un VTT Go Sport



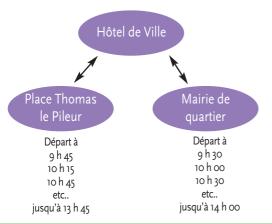


Serris a son marché!

Le marché de Serris a lieu tous les samedis, de 10 h 00 à 14 h 00, cours du Danube, à côté de l'Hôtel de Ville.

Une navette gratuite "Bourg - Hôtel de Ville" a été mise en place. Deux arrêts vous permettent de vous rendre au marché en transport en commun et de revenir dans le bourg : l'arrêt de la Mairie de Quartier et celui de la Place Thomas le Pileur.

Ces rotations ont lieu toutes les demi-heures.







L'association Athlé Nord 77
Serris Val d'Europe
et la Mairie de Serris
organisent la 6º édition
des 10 km internationaux
de Serris Val d'Europe,
le dimanche 10 juin 2007 à 10 h 00.

Nous vous rappelons que cette course, qualificative pour les championnats de France, est ouverte à tous, licenciés et non-licenciés, jeunes et moins jeunes ; sportifs confirmés ou amateurs.

L'édition de l'année dernière avait réuni plus de 500 participants.

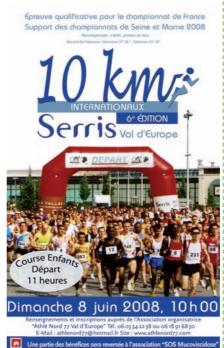
Ledition de l'année dernière avait reuni plus de 300 participants

Renseignements et inscriptions auprès de l'association

Athlé Nord 77 Serris Val d'Europe : Contact : M. Fabio TIMBRANDY

Tél. : 06 03 34 22 38 ou 06 18 91 68 50

Courriel : athlenord77@hotmail.fr





En Vue très vite

À l'affiche

Ferme des Communes La Culture s'expose en Juin

En juin, 3 expositions à la Ferme des Communes : du graphisme le plus contemporain avec l'atelier de BD de Serris jusqu'aux techniques très anciennes des vitraux.



Exposition annuelle de dessin, peinture et modelage de l'association serrissienne "l'Atelier"

Le vendredi 20, samedi 21 et dimanche 22 juin de 9 h 00 à 19 h 00 sans interruption. Nocturne le samedi 21 juin jusqu'à 22 h 30.

Salle Alfred de Musset.

400 œuvres inédites réalisées par les 120 membres de "L'Atelier".

Et d'autres surprises vous attendent!





Exposition de l'atelier BD de la Boîte à Crayons

samedi 21 et dimanche 22 juin, de 10 h 00 à 18 h 00.

Maison des Arts, grande salle du 1er étage.



Geneviève CHAFFARD Maire Adjointe à la Culture



Service Culturel
de la Mairie de Serris
Centre Culturel
La Ferme des Communes
8, bd Robert ThIboust77 700 Serris.

Tél.: 01 60 43 25 21

Fax: 01 64 63 36 96

www.mairie-serris.net
culture@mairie-serris.net



Exposition les Chênes Vitrail

samedi 21 et dimanche 22 juin, de 10 h 00 à 18 h 00.

Maison des Arts, grande salle du 1er étage.



La Boîte à Crayons

Stage de Pré rentrée

Organisé sur 4 jours, le stage de pré-rentrée a pour objectif de reprendre les points essentiels du programme de mathématiques de l'année précédente. Il favorise une consolidation générale des acquis, pour démarrer efficacement la rentrée.

2 heures par cours sur 4 jours, les 25,26 28 et 29 août 2008 ; Niveau : collège 4° et 3°, lycée Seconde et Terminale

Renseignements et inscriptions/La Boite à Crayons.

Tél.: 01 60 43 11 20.

Les réservations pour cette activité ont lieu dès le mois de juin ! Places limitées.

La Boîte à Crayons ne représentera plus les parents d'élèves dans les écoles de Serris à dater du 30 juin 2008.

Notre association se consacrera exclusivement à des activités telles que le soutien scolaire, les cours collectifs, nos divers stages de vacances et la Bande Dessinée.



JOURNÉE NATIONALE DES SAPEURS POMPIERS



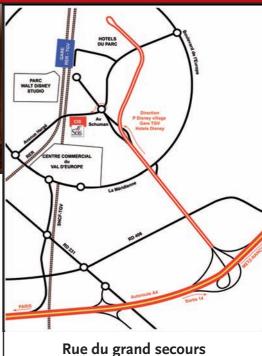


Le Centre d'incendie et de secours de Chessy vous ouvre ses portes



le samedi 14 juin 2008 de 14 h 00 à 18 h 00

pour des démonstrations et des exercices et peut-être susciter des vocations



77700 CHESSY

Serris terre de sport

Le sport est un élément essentiel qui contribue à l'épanouissement de la personne. Le service Enseignement & Sport a pour objectif majeur de favoriser le développement et la pratique des activités physiques et sportives par les Serrissiens sur notre commune.

La politique sportive de notre commune se donne plusieurs missions.

Mission pédagogique

Proposer des activités physiques et sportives aux enfants, aux jeunes Serrissiens en priorité, dans le cadre de l'École des Sports Planète Sport et des structures Enfance leunesse.

Gestion des équipements sportifs

Participer à la programmation des équipements sportifs communaux en collaboration avec le SAN du Val d'Europe et en assurer la gestion (attribuer les créneaux aux différents utilisateurs - associations, écoles, collège, lycée, partenaires privés ou publics - accueillir les usagers, entretenir les installations en veillant notamment au respect des normes de sécurité et d'hygiène).

Animation et promotion locale

Aider, accompagner les clubs dans l'organisation de manifestations sportives (ex:10 km internationaux de Serris.)

Soutien au mouvement sportif serrissien

Être l'interlocuteur privilégié des clubs et des associations sportives de la ville.

Leur apporter un soutien logistique à l'organisation de manifestations.

Définir et appliquer une politique de subventions.

Une réflexion est menée pour développer davantage les pratiques loisirs dans les associations partenaires de la ville.

Des créneaux loisirs pourront se mettre en place à partir de la rentrée de septembre 2008 afin de permettre aux adhérents de pouvoir pratiquer une discipline de leur choix sans faire de compétitions.

La vie associative sportive à Serris c'est :

- le plaisir de jouer et de se retrouver ensemble,
- un moment de partage autour d'une activité,
- pratiquer un sport loisir et en compétition,
- la formation des encadrants.
- des labels des écoles reconnues,
- des encadrants de qualité (diplômes fédéraux, brevets d'état).

Nos Partenaires associatifs et utilisateurs des équipements sportifs

Budokaï (judo) Racing Club Serris Val d'Europe (football) RCVM (rugby) TBP ASRVE (tennis) ATTS (Tennis de table)

HBCSVE (handball)

Les Randonnées Serrissiennes

REVE (escalade)

Espace TT (moto)

Basket Club du Val d'Europe

Auxquels il convient d'ajouter les associations sportives du collège de Serris et d'Esbly et du lycée (UNSS), les écoles élémentaires et maternelles de Serris.

Service Enseignement & Sport

L'édition 2007 des 10 km

internationaux de Serris

Val d'Europe

Responsable: M^{lle} Armelle Robert Responsable adjoint pour le sport : M. Florent Boys

2 place Antoine Mauny 77 700 Serris Tél.: 01 60 43 52 26 Fax: 01 60 43 08 13 a.robert@mairie-serris.net

> Inscriptions auprès du Service Maëlis Tél.: 01 60 43 67 92



Nos associations sportives

R.C.V.M. Val d'Europe (Rugby) Président : M. Didier MAURY

Tél.: 06 12 24 62 51

Secrétaire : M^{me} Laurence ROGET

Tél.: 06 10 86 91 15

Responsable Seniors: M. Olivier PLATAUX

Tél.: 06 20 42 19 93

Responsable École de rugby: M. André ROSIQUE

Tél.: 06 12 38 90 73

Courriel: rcvmve@rcvmvaldeurope.com
Site: www.rcvmvaldeurope.com

Le Racing Club

de Serris - Val d'Europe (Football)

Président : Gérard VIVES Tél. : 06 03 32 54 93

Courriel : gerard_vives@fr.ibm.com Secrétaire : Jocelyne TASSIN

Tél.: 06 60 97 49 95

Courriel: jocelyne.tassin@club-internet.fr

Correspondant: Thierry DAVID

Tél.: 06 23 14 00 04

Courriel: thiedavid@modulonet.fr Site: monclub.net/rcserris

Athlé Nord 77 Val d'Europe

Contact: M. Fabio TIMBRANDY

Tél.: 06 03 34 22 38

Courriel: athlenord77@hotmail.fr Site: www.athlenord77.com

Rocher d'Escalade du Val d'Europe

Présidente : M^{me} Nathalie RALEC Contact : M^{me} Catherine MULLER

Tél.: 06 74 83 01 06

Courriel: r.e.v.e.2grimpe@free.fr Site: r.e.v.e.2grimpe.free.fr

Association de Tennis de Table de Serris



ATHLE NORD 77

Président : M. Christian PALIERNE Courriel : ch.palierne@voila.fr Secrétaire : M. Jean-Marc BAUBET

Tél.: 06 15 69 56 84

Cadre technique: M^{lle} Aurélie RUMEBE

Tél.: 06 89 78 19 83 Site: www.atts.fr.st

Budokaï Serris judo (Judo, Taïso Gym) BUDOKAI

Président : M. Nicolas PATINO Tél. : 01 60 43 24 23 (répondeur)

Les Randonnées Serrissiennes (Randonnées, sorties)

Président : M. Pascal BOUTIER Tél. : 01 60 43 21 89 ou 06 16 02 55 96

T.P.B. A.S.R.V.E. (Tennis et Badminton) TPB-ASRVE

Président : M. Michaël CHARLOT

Secrétariat : Tél. : 01 60 43 35 65 ou 09 51 06 27 97

Courriel: secretariat@asrve.fr

Site: www.asrve.fr

Handball Club du Val d'Europe

Président : Ludovic LAGRÉE

Vice-Président : Philippe MOISSERON Correspondant général : Cyril CARTERON

Tél.: 06 88 81 39 38

Espace Tout Terrain Moto Club

Serris Val d'Europe (Moto Cross éducatif)

Section Motocross éducatif : Responsable Fabrice CHENON

Tél.: 01 60 43 49 68

Courriel: mxeducatif@espacett.org

Section Bitume:

Responsable Pascal GENRI

Tél.: 06 63 05 67 59

Courriel: pascal.genri@espacett.org Section Randos: Patrice CHEVALIER

Tél.: 06 60 74 47 47

Courriel: p.chevalier@espacett.org

Section Enduro Compétition : Florence GABELOTAUD

Tél.: 06 14 26 07 50

Courriel : ett.racing@espacett.org Président : Jérôme TIPHAIGNE

Tél.: 06 10 31 89 25

Courriel: prez@espacett.org

Secrétaire : Jean François VERDUN

Tél.: 09 53 07 97 93 Courriel: jeff@espacett.org Site: www.espacett.org



Luc CHEVALIER

Maire-Adjoint

Jeunesse & Sport

9



Handball au gymnase Éric TABARLY.

Quelques résultats

Tennis de table

L'équipe féminine a terminé première de Poule en Nationale 1.

Rugby

L'équipe première évolue au niveau National en Fédérale 3 depuis 2007.

Handball

L'équipe 1 Masculine 16 ans s'est maintenue en Pré national.

Les plus de 15 ans Filles qui évoluent en pré régionale (le plus haut niveau du 77) ont été 6° sur 12 équipes.

Espace Moto Tout Terrain

Anthony Fouillet : Champion de France mini Moto 2007 (Anthony a porté les couleurs de Serris jusqu'aux USA où il a participé à 1 épreuve nationale)

Budokaï

Nicolas Noe (3° du groupe Elite 77) et Jocelym Guenaire (5° du groupe Elite 77).

TPB-ASRVE

Très forte progression chez les jeunes et plusieurs tournois remportés tout au long de la saison.

10

L'équipe féminine

de l'Association de Tennis

de Table de Serris

Un soutien aux associations

La mise à disposition d'un équipement (salle, terrain) correspond au 1^{er} soutien de la ville aux associations sportives serrissiennes. La subvention de fonctionnement est une 2^e action. La construction, la gestion et l'entretien des équipements sportifs restent une de nos priorités.

Dispositif des subventions de fonctionnement.

Pour répondre aux contraintes de fonctionnement (études des dossiers, rencontres avec les dirigeants associatifs, passage en commission, vote du Conseil Municipal...) et faciliter le début d'année des associations sportives (suivi de leur trésorerie, dépenses en cours etc...), les subventions de fonctionnement aux associations sont versées en plusieurs fois avec le versement d'un acompte.

Le dispositif est construit comme suit :

■ Versement en trois fois pour les Associations bénéficiant d'une subvention de 6 500 euros et plus.

1^{er} versement voté en décembre (acompte de 30 % de la subvention perçue en année n-1),

2º versement (environ 80 % de la subvention annuelle, moins l'acompte déjà versé) en avril-mai, suite au vote de la subvention au Conseil Municipal de mars,

3^e versement (solde) en octobre-novembre.

■ En deux fois pour les Associations bénéficiant d'une subvention de moins de 6 500 euros :

1^{er} versement voté en décembre, soit 60 % de la subvention de l'année passée,

2^e versement (solde) en octobre-novembre.

Subventions allouées aux associations en 2007.

Les présidents d'associations ont été reçus par la Municipalités. Ils ont présenté leur bilan financier et les projets pour 2008. L'étude des dossiers de subvention 2008 est en cours de finalisation. Un projet de délibération a été soumis au Conseil Municipal du 14 mai 2008

1 3	1	
Associations	Subvention annuelle allouée en 2007	
A.T.T.S. (Tennis de Table)	9 500	
R.C.S. (Football)	20 000	
Les Randonnées Serrissiennes	2 000	
HBCSVE (Handball)	16 600	
TPB A.S.R.V.E. (Raquettes)	4 770	
Budokaï (judo)	4 600	
REVE (escalalde)	pas de demande	
RCVM (rugby)	5 000	

Des équipements municipaux de qualité

Serris met à disposition des clubs sportifs des équipements de qualité pour leur pratique quotidienne :

Gymnase Éric Tabarly 3 salles

Stade de l'Hermière:

2 terrains + vestiaires et salle de réunion.

Stade des Marmousets:

1 terrain mixte football rugby

+ 1 plateau d'EPS + vestiaires

Stade d'Orsonville : 1 terrain de rugby + 1 aire de jeux + vestiaires et club house

Complexe tennistique des Marmousets : 2 terrains couverts + vestiaires et club house

Salle des Tilleuls : dojo + vestiaires

Terrain de moto-cross éducatif:

aire de pratique

+ 1 préfabriqué (bureau).



Associations	Heures d'utilisation des associations en 2007	
R.C.S. (Football)	2 942	
A.T.T.S. (Tennis de Table)	1 937	
HBCSVE (Handball)	1 333	
TPB A.S.R.V.E. (Raquettes)	1 111	
Serris Danse Val d'Europe	1 038	
Espace Moto Tout Terrain	1 031	
RCVM Val d'Europe	773	
BUDOKAI	692	
REVE	528	
UNSS Escalade (Serris/Esbly)	109	
Les Randonnées Serrissiennes	90	
UNSS Badminton	84	
UNSS Hand	84	
UNSS Gym	70	
Bailly GYM Val d'Europe	42	
Total	11 864	

Les associations sportives ont pratiqué 11 864 heures sur les équipements sportifs (entraînements, compétitions, manifestations sportives) et les salles communales sur la saison 2007-2008.

Répartition des adhérents (chiffres de janvier 2007)				
	Serrissiens	Val d 'Europe	Total adhérents	
ATTS (tennis de table)	30	21	94	
BUDOKAI (judo)	132	10	199	
Les Randonnées Serrissiennes	71	23	123	
HBCSVE (handball)	95	48	206	
RCVM (rugby)	27	51	237	
RCS (football)	235	52	420	
REVE (escalade)	27	25	112	
ESPACE TT (moto éducative)	23	16	299	
ASRVE (tennis)	106	199	422	
TOTAL	746	443	2 115	

a commune de Serris a accueilli 2 115 adhérents au tota dont 746 serrisiens soit environ 35 % en 2007.

11

Un nouveau gymnase à Serris

Le deuxième gymnase de Serris devrait être livré en 2009

Ce deuxième gymnase, situé cours du Rhin, sera destiné à la pratique de l'EPS pour le lycée, aux sports collectifs (handball, basket, volley, badminton) et aux clubs. Il sera conçu pour l'accueil de compétitions de niveau national, notamment en handball et en basket. Cet équipement sera municipal mais permettra d'accueillir des événements et des rencontres sportives portés par l'Intercommunalité. Une convention entre le SAN et la Commune de Serris sera bientôt signée en ce sens.

Le jury de concours qui s'est réuni le 4 mars 2008 a retenu le cabinet d'Architecture Bigeault et Taïeb, les maîtres d'œuvre de la réhabilitation de la Ferme des Communes, notre Centre culturel et de la création du Dojo des Tilleuls.

Le bâtiment sera semi-enterré, offrant ainsi une bonne intégration dans le quartier et le paysage et une excellente visibilité des salles d'activité pour les visiteurs. Le gymnase, conçu pour utiliser au maximum la lumière naturelle sera un équipement très clair et intégrera des critères Haute Qualité Environnementale.

Caractéristiques:

- grande salle omnisports de dimension 44 * 25,7 m, avec une hauteur ferme de 7 m,
- salle multisports de 600 m²,
- vestiaires et locaux techniques,
- grand hall d'accueil et un espace buvette et convivialité (environ 150 m²),
- 1 000 places réparties en 2 tribunes face à face,
- accès à un playground (city stade) à l'arrière de l'équipement (pratique sportive libre),
- ouverture au public prévue pour septembre 2009.



Perspective extérieure du gymnase



Perspective intérieure du gymnase



Sport

Objectif Planète Sport

Depuis maintenant 9 ans, notre école Planète Sport se conforte et se diversifie. Planète Sport propose aux enfants serrissiens de 4 à 15 ans, une multitude d'activités sportives sur les périodes scolaires et pendant les vacances.



Objectif Planète Sport

C'est un tremplin vers l'affirmation sportive de vos enfants, par sa multiplicité de pratiques sportives. Nous les sensibilisons aux valeurs fondamentales du sport comme l'esprit d'équipe, le respect, le goût de l'effort.

Vos enfants découvrent une multitude de pratiques sportives et ont donc le temps de faire leur choix pour éventuellement s'orienter vers une discipline favorite.

Planète Sport, c'est 3 pôles d'activités.

École des sports municipale

Le principe de la pluriactivité de l'école de sports éveille vos enfants aux activités sportives, sur le plan physique, psychomoteur et social.

En effet, la diversité permet un développement harmonieux du corps, en ne le contraignant pas toujours à la même charge répétitive de travail musculaire. L'enfant est seul ou en groupe selon les activités, Planète Sport revêt aussi un rôle de socialisation de l'enfant et développe le sens de l'entraide, de l'altruisme, de la tolérance...

Tout au long de l'année vos enfants sont suivis par des éducateurs sportifs multisports.

Un livret de liaison relate les différentes activités pratiquées par vos enfants, et surtout l'appréciation des éducateurs quant au comportement et aux progrès de ces jeunes sportifs. L'école des Sport n'a pas pour but la recherche du geste sportif parfait mais plutôt la découverte ludique.

Des diplômes sont remis, dans cet esprit, aux enfants en fin de cycle.

Que vos enfants soient férus de sport ou débutants, filles ou garçons, petits ou grands, tous trouvent dans l'école de sport, leur bonheur dans des activités adaptées à leurs capacités physiques et orientées sur la réussite.

La pratique sportive permet à vos enfants d'enrichir leur schéma corporel. Cette plus grande diversité d'action et de possibilités motrices leur confère plus d'aisance au quotidien.

Il ne faut pas non plus négliger l'apport bénéfique au niveau cardio-vasculaire et musculaire.

L'école des sports participe par conséquent au développement psychomoteur et social de votre enfant, tout en améliorant ses aptitudes physiques, la connaissance de son corps, de ses capacités et de ses limites.

L'objectif de l'école municipale des sports est aussi d'encourager les enfants à poursuivre et à développer une discipline spécifique en milieu associatif.



École de sports

- reprise des activités le lundi
 29 septembre.
- Inscriptions de la mi juin (date précisée ultérieurement) au 11 juillet.

Les nouveaux habitants qui arriveraient sur la commune cet été auront la possibilité de s'inscrire à la rentrée scolaire jusqu'au 19 septembre.

- Repères pour l'école multisports :
- Ouvert à tous les enfants Serrissiens.
- Les éducateurs sportifs diplômés viennent chercher sur les groupes scolaires les enfants à 16 h 30 pour les accompagner au gymnase Éric Tabarly.
- Les parents ou un proche doivent récupérer les enfants entre 18 heures à 18 h 30.
- Activités le soir 1 à 2 fois par semaine pour les enfants de CP au CM2 (goûter fourni)
- Activités le mercredi matin pour les enfants âgés de 4 à 5 ans et de 6 à 11 ans
- Activités le samedi matin pour les enfants âgés de 4 à 5 ans (en attente des nouvelles directives de l'Éducation Nationale concernant le rythme scolaire).
- Les activités proposées sont définies par cycles de 4 à 5 semaines (ex : sports collectifs, sports d'opposition, jeux de raquettes, athlétisme...)

Les stages durant les vacances scolaires

Les stages sont ouverts aux jeunes âgés de 8 à 15 ans. Selon les périodes de l'année, deux stages peuvent être organisés en parallèle pour les enfants de 8 à 11 ans et de 12 à 15 ans (cohérence de groupe et des choix d'activités).

Les stages sont construits autour du multisport.

Un partenariat avec un intervenant associatif peut être organisé pour permettre de découvrir un sport spécifique en approfondissant les valeurs techniques et éducatives.

Une sortie par stage est prévue en fin de semaine. Ceci permet aux jeunes de pratiquer d'autres activités (escalade en milieu naturel, téléski nautique à a base de loisirs de Jablines...)

- Repères pour les stages :
- Ouvert à tous les enfants serrissiens et aux extérieurs (selon les places disponibles).
- Les éducateurs diplômés prennent en charge les enfants de 9 h 00 à 17 h 30 en journée continue.
- Les enfants peuvent être récupérés par les parents ou un proche à partir de 17 h 00 (ils peuvent partir seuls avec autorisation des parents).

- Une activité par demi-journée est proposée.
- Le repas du midi et le goûter sont inclus (le repas du midi est pris dans un restaurant scolaire de la commune).
- Les dossiers d'inscriptions sont à retirer au service Maelis ou encore par téléchargement sur le site Internet de la mairie.

Les séjours multisports

Depuis 9 ans, la commune organise des séjours pour les jeunes Serrissiens (selon les places disponibles, des enfants extérieurs à la commune peuvent y participer).

Les séjours sont orientés sur des activités de pleine nature et en priorité sur de la gestion libre (apprentissage de la vie en collectivité, participation aux tâches ménagères, vie quotidienne...).

Les séjours sont ouverts aux jeunes âgés de 9 à 13 ans ou plus pour des séjours spécifiques organisés en collaboration avec le service jeunesse de la ville.

L'objectif visé par ces séjours est multiple :

- permettre à tous de partir, quel que soit le revenu des familles,
- découvrir une région de France tout en pratiquant une ou plusieurs activités sportives, encadré par les éducateurs de la commune ou des prestataires selon les activités.
- proposer aux jeunes des activités nouvelles dans un cadre différent (descente en canoë, rafting, escalade en milieu naturel...).
- Repères pour les séjours :
- Les places sont limitées à 15 jeunes avec 3 animateurs sportifs (mixité de l'encadrement assurée).
- En plus des activités sportives, le séjour est ponctué d'activités culturelles : visites de musées, découverte de la région...
- Les déplacements sur les activités sont prévus en minibus.

Les activités de Planète Sport sont payantes et sont débitées sur le compte famille Imagine. Le tarif des prestations est en fonction du quotient familial.

13

Stages Multisports vacances d'été 2008

- •pour les enfants âgés de 8 à 12 ans : du 21 au 25 juillet
- pour les enfants âgés de 8 à 11 ans et les jeunes de 12 à 15 ans : du 25 août au 1er septembre
- •Inscriptions jusqu'au 07 juillet (selon places disponibles).

Séjour Multisports de pleine nature juillet 2008 dans le Morvan. (15 places)

- •pour les enfants âgés de 9 à 13 ans : du 4 au 13 juillet
- •Activités : descente en canoë, tree clim bing, accro branche, spéléologie, escalade en milieu naturel, visite de musée, randonnée....
- •les dossiers d'inscriptions sont à retirer au service Maelis ou à télécharger sur le site de la mairie.
- Priorité aux familles n'ayant pas encore profité d'un séjour sport (dossier complet dans l'ordre chronologique d'arrivée des demandes .)
- •Inscriptions : le samedi 31 mai de 9 h oo à 12 h oo (à confirmer)

Les dossiers d'inscription pour les stages et les séjours doivent être déposés complets en Mairie et non envoyés par courrier.

Album de Serris

Enfance

14

Pour le plaisir des œufs!

Pâques et les œufs en chocolat... Une tradition que la Commune de Serris fête tous les ans. Les services Enfance-Jeunesse et Petite Enfance ainsi que le Relais Assistantes Maternelles intercommunal (R.A.M.) n'ont pas manqué cette occasion d'organiser leur chasse aux œufs...

Le dimanche 23 mars, le centre de loisirs et le service Petite Enfance s'étaient réunis pour une chasse aux œufs dans la commune. **Trois animations** étaient proposées aux petits gourmands et à leurs parents.

Les 0-4 ans avaient leur "terrain de chasse" réservé, le

square des Tournesols, un endroit idéal pour une chasse fructueuse. Une fois maquillés, les enfants ont parcouru le square de fond en comble pour dénicher les œufs en chocolat. Ils pouvaient ensuite se diriger vers les jeux d'enfants installés dans le square des

Tournesols. Cette chasse aux œufs fut d'ailleurs l'occasion pour de nombreux parents de découvrir cet espace ludique méconnu.

Les plus grands étaient accueillis au Parc des Communes pour 2 animations ; la première à destination des 5-6 ans et la seconde pour les 7-11 ans. Si les jeunes Serrissiens pensaient que les œufs allaient leur "tomber tout cuit dans le bec", ils se trompaient. Pour pouvoir repartir avec leurs friandises en chocolat, ils devaient accomplir différentes épreuves comme le tir à la corde, un jeu de piste, un puzzle, un parcours d'obstacle, etc. Mais le jeu en valait la chandelle : les œufs en chocolat n'en étaient que meilleurs après "l'effort".

Le soleil radieux, qui a illuminé cette journée, a permis à plus de 600 personnes de profiter de cette animation gourmande.

Le Parc des Commune est décidément un lieu propice pour récolter des œufs ; le mardi 15 avril, il a en effet

> accueilli une deuxième chasse aux œufs de l'année organisée par le Réseau d'Assistantes Maternelles (RAM) intercommunal. Une occasion de plus pour les enfants "d'assouvir" leur gourmandise!

> L'après-midi, les enfants du Carrousel des Bébés et leurs parents étaient invités pour la chasse aux œufs organisée par le multi-accueil Petite Enfance; l'occasion de déguster des chocolats

mais aussi de se rencontrer autour du buffet antillais. De quoi favoriser la convivialité, la rencontre et le plaisir des papilles des parents et de leurs enfants.





Edwige COLOMBET

Maire Adjointe
à l'Enfance &
à la Restauration Scolaire



Xavier LANÉRY

Maire Adjoint
à la Solidarité, la Famille,
la Petite Enfance.



Il fallait être attentif pour dénicher les œufs au square des Tournesols



Plus de 600 personnes ont profité du chocolat, du soleil et de la bonne humeur ce dimanche 23 mars.



Une des épreuves du grand jeu : réaliser un parcours, les yeux bandés, tout en évitant de faire tomber son œuf !





Les parents ont été mis à contribution lors de cette matinée ludique et gourmande : couver un œuf n'est pas si évident !



Carrousel des Bébés : les parents profitent du buffet antillais tandis que les enfants cueillent les œufs.



La chasse aux œufs organisée par le R.A.M. a rassemblé plus de 80 assistantes maternelles.



Après l'effort, le réconfort... La gourmandise n'attend pas.

Gilbert BRULFERT

Conseiller Municipal

délégué à l'Animation

& au Jumelage

Carnaval de Serris les 1001 nuits

Les personnages des 1001 nuits ont envahi la Ferme des Communes le temps d'une journée, le 29 mars dernier, à l'occasion du Carnaval de Serris 2008.

Cette année, ce sont les animateurs des centres de Loisirs, en collaboration avec le service Animation de la commune, qui ont organisé le Carnaval de Serris 2008.

Les petits Serrissiens ont été chanceux car le soleil a éclairé cette journée de fête. Le carnaval a débuté avec des ateliers animés par des bénévoles de Disneyland Resort Paris et les animateurs des centres de loisirs. Les ateliers maquillage et sculpture de ballons ont remporté un franc succès!

Le temps de quelques retouches sur les costumes... et Hop! Un défilé de bambins habilement déguisés a officiellement ouvert les festivités avec le concours de costumes. Malgré leur timidité, les enfants ont pris la pose devant le jury et montré leur meilleur profil.

L'association Serris Danse Val d'Europe a ensuite présenté des chorégraphies de danses orientales pour le plaisir des petits comme des grands.

Puis est venu le moment phare de cet événement : le défilé! Les petits serrissiens ont suivi Monsieur Carnaval dans les rues du bourg de Serris. Un festival de couleurs et de musique a égayé les rues de notre commune le temps du défilé, animé par l'association Musique Passion.





De retour à la Ferme des communes, les résultats du concours de costumes ont été dévoilés. Félicitations aux petits vainqueurs! La municipalité a ensuite distribué des petits cadeaux à chacun des enfants ayant participé au concours.

Pour clore cette journée, les pompiers de Chessy sont venus brûler le traditionnel Monsieur Carnaval pour la plus grande joie des enfants.

Merci aux organisateurs, aux bénévoles, aux associations, à la Maison des Jeunes les Semailles qui a tenu la buvette, ainsi qu'aux pompiers de Chessy pour leur participation.

À l'année prochaine Monsieur Carnaval!





Week end dans le Limousin

Pour son week-end sportif annuel, le club de randonnées pédestres "Les Randonnées Serrissiennes", avait choisi le Limousin.

Et Dame nature avait choisi ce week-end Pascal, pour recouvrir d'un blanc manteau cette magnifique région.

Mais comme rien n'arrête un vrai randonneur, boules de neige, ambiance chaleureuse et rires étaient au rendez-vous !



La valeur n'attend pas le nombre des années

Du 14 au 18 avril, la Maison de la Petite Enfance les 1001 Bulles présentait une exposition des travaux artistiques créés par les enfants. Parce que l'on peut être petit et créatif!





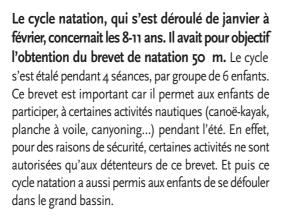


17

18

Cycles sportifs au centre de losirs 1,2,3 Soleil

Les enfants du centre de loisirs 1,2,3 Soleil font du sport! À leur demande, l'équipe pédagogique du centre a mis en place différents cycles sportifs.



Pour répondre à la demande des enfants exprimée en réunion, le centre a ensuite programmé un cycle rugby jusqu'aux vacances d'avril. Dix enfants de 8 à 11 ans ont donc participé à des séances d'initiation au rugby, au stade des Marmousets, tous les mercredis de 10 h 00 à midi. Ces séances étaient encadrées par des éducateurs de la Fédération Française de Rugby et une animatrice du Centre de Loisirs. Les volontaires ont ainsi pu apprendre les règles et les valeurs de solidarité, de respect qu'offre ce sport collectif. Ils ont même eu droit à la traditionnelle troisième mi-temps, avec jus d'orange et petits gâteaux.

En parallèle, Cécile Watel, directrice du centre de loisirs, a proposé d'organiser un cycle poney à destination des 5-6 ans, se déroulant de mars à juin au centre équestre d'Ozoir la Ferrière. À travers un apprentissage ludique une éducatrice du centre équestre et une animatrice apprennent aux enfants à monter à poney et à prendre soin de lui. La découverte de ces animaux leur permet de prendre des

responsabilités et d'acquérir une certaine confiance en eux. Tout au long de ce cycle, chaque enfant crée un livret individuel contenant ses impressions et découvertes. Une maquette conçue par tous les enfants avec leurs dessins sera exposée à la fin du cycle pour partager leurs séances au centre équestre.



Cycle rugby au Stade des Marmousets à destination des 8-11 ans.



Apprentissage des techniques du rugby encadré par des éducateurs de la Fédération Française de Rugby et une animatrice du Centre de Loisirs.



Edwige COLOMBET

Maire Adjointe
à L'Enfance &
à la Restauration Scolaire





La place de Saria a accueilli, le 12 avril, le premier Marché des Saveurs et de l'Artisanat:

À l'écoute de ses administrés, et sensible à la dynamisation du Bourg, la Municipalité a organisé un marché où une vingtaine de commerçants ont proposé un large choix de produits.

Ce fut à l'évidence une réussite dans le cadre du maintien de lien social et des attentes des commerçants sédentaires.

Malheureusement, cette journée rythmée par l'animation musicale et les promenades gratuites en poneys, n'a pas rencontré une fréquentation suffisante pour les commerçants présents. L'organisation d'une nouvelle animation de ce type risque donc d'être compromise.

19

Serris Danse aux Sables d'Olonnes

24 élèves de l'association Serris Danse Val d'Europe "Section Danse Contemporaine" ont participé au 8e challenge "Jazz Perspective" aux Sables d'Olonnes, durant le week-end du 12 et 13 avril 2008. Le soleil a pointé le bout de son nez le samedi ce qui a permis de profiter du bon air marin.

Les élèves n'ont pu obtenir le haut du classement, malgré leur bonne prestation, car ce challenge est d'un très haut niveau; les filles n'ont vraiment pas démérité. Elles sont prêtes à renouveler cette expérience et espèrent gagner quelques places l'an prochain.



Le Club Pré-ados de Serris

Vous venez d'emménager sur Serris? Vous ne connaissez pas le Club pré-ados? Rencontre avec Olivier Gilet, responsable du Club Pré-Ados, qui nous explique le fonctionnement de cette structure Jeunesse.

En quoi consiste le Club Pré-ados?

Le Club est un équipement jeunesse, géré par le Service Enfance-Jeunesse de la Mairie de Serris. Le Club est destiné aux jeunes de 12 à 15 ans scolarisés au collège Madeleine Renaud, ceux qui sont trop âgés pour le centre de loisirs, et trop jeunes pour l'Espace Jeunes Les Semailles. Il fait ainsi le lien entre ces différentes structures Enfance/Jeunesse.

Le Club est une structure ouverte ; les jeunes peuvent y venir pour la journée, une heure, dix minutes s'ils le souhaitent. Bien sûr, si certains parents souhaitent pour leurs enfants certaines limites d'horaires, nous les appliquons.

Est-il réservé aux Serrissiens ?

Ce lieu d'échanges, d'activités et de rencontres est destiné aux Serrissiens, mais les jeunes d'autres communes peuvent s'inscrire. À une condition, ils doivent être parrainés par un jeune habitant de Serris.



La soirée dansante du 15 avril, organisée par le Club Pré-ados et animée par DJ Alban a rassemblé plus de 70 jeunes.

Quelles activités et sorties proposez-vous ?

Les activités que nous proposons sont définies avec les jeunes, en tenant compte de leurs envies : activités sportives, manuelles... Ou des sorties diverses : piscine, concert, match... Nous impliquons fortement les adhérents du Club dans le choix des activités. Nous ne voulons pas leur imposer des choix mais élaborer des projets avec eux. Certaines sorties sont organisées en collaboration avec l'Espace Jeunes les Semailles.

Combien de personnes encadrent le Club Pré-ados ?

Nous sommes 3 adultes responsables de l'encadrement des jeunes du Club. Je suis le directeur de la structure et suis entouré de deux animateurs : Sébastien El Haraké, animateur permanent et Dorothée Cousseins, animatrice présente uniquement les mercredis samedis et pendant les vacances.

Comment sont réparties les tâches entre vous ?

Je m'occupe principalement du côté administratif: le budget, la préparation des sorties et des activités, le matériel, la gestion quotidienne de la structure... Mais je suis aussi présent "sur le terrain" car je possède un statut d'animateur. Dorothée et Sébastien ont chacun une spécificité: Sébastien s'occupe des animations sportives et Dorothée des activités manuelles.

Club Pré-ados de Serris

Adresse : 2 rue de l'Hermière -77 700 Serris (à côté du stade de football)

Téléphone : 01 60 43 25 07 ou 06 84 32 63 83

Télécopie: 01 60 43 08 13 b.watel@mairie-serris.net

Horaires : Mardi, jeudi et vendredi : 16 h 30-19 h 30

Mercredi et samedi (et vacances scolaires) : 13 h 30-19 h 30

Inscription: 15 euros

Quels sont les diplômes ou formations nécessaires pour travailler au Club?

Pour être animateur, il faut avoir passé le BAFA (Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur), et pour être directeur d'un centre il faut le BAFD (Brevet d'Aptitude à la Fonction de Directeur).

Quelles sont les modalités d'inscription ?

Pour s'inscrire rien de plus simple : il faut se rendre au Club Pré-Ados et remplir une fiche d'inscription, une fiche de renseignement et régler les 15 euros d'adhésion par an. Il faut se réinscrire tous les ans à partir de la date d'inscription de l'année précédente.



L'équipe du Pré-ados, de gauche à droite : Sébastien. Olivier et Dorothée.

À la Rencontre du Club Pré-Ados vendredi 30 mai, 19 h 00-21 h 00

Venez passer une soirée ludique d'information et d'échange avec l'équipe du Club Pré-Ados.

Autour d'un buffet, découvrez le fonctionnement de la structure, ses activités, ses projets.

Vous êtes intéressés, téléphonez au 01 60 43 25 07 ou 06 84 32 63 83 aux heures d'ouverture du Club.



Témoignage de Jean-Christopher adhérent du Club Pré-ados

Pourquoi aimes-tu aller au club pré-ados?

Pour m'amuser et passer de bons moments avec mes amis !!! J'apprécie le Club car je peux y jouer aux jeux vidéo, au ping-pong, et également faire des sorties.

Que t'a apporté le Club?

Je suis arrivé à Serris, en juin 2007; le club m'a permis de rencontrer de nouveaux amis, en dehors du collège. C'est un endroit où je peux me détendre et je sais que si j'avais un problème particulier, je pourrais en parler aux animateurs.

Selon quelle fréquence te rends-tu au club?

Je vais environ 2 fois par semaine au Club et pratiquement tous les jours pendant les vacances.

Le Club a organisé 2 soirées dansantes cette année, qu'as-tu apprécié pendant ces soirées ?

J'ai vraiment tout aimé de cette soirée. J'ai passé un bon moment avec mes amis ; je trouve ça sympa d'organiser ce type d'animation pour les jeunes.

Interview réalisée avec la collaboration de Thomas Kieffer & Jodie Ferrand, élèves de 3^e au Collège Madeleine Renaud, lors de leur stage à la Mairie de Serris.



Luc CHEVALIER

Maire-Adjoint

Jeunesse & Sport

21



Sorties, séjours ou activités au Club, tous les jeunes trouvent "leur bonheur" au Club pré-ados!

Coup d'œil

Transport

22





















Visiocom, un minibus à moindre coût.

Vous avez peut-être déjà croisé un mini-bus municipal portant les noms de nombreux acteurs économiques. Explications sur la présence de ce transport d'un nouveau type.

Depuis plusieurs années, le service Enfance-Jeunesse louait deux minibus pendant les vacances scolaires afin de conduire nos jeunes Serrissiens pour des activités extérieures. La Commune a acheté un véhicule en 2008 pour pouvoir disposer de minibus toute l'année. Afin de bénéficier de 2 véhicules, le Service Enfance-Jeunesse s'est penché vers une solution alternative et a pris contact avec la société Visiocom. Cette entreprise fournit gratuitement un mini-bus dont la location est financée par la publicité. Visiocom s'est donc chargée de trouver des partenaires économiques locaux.



Le minibus municipal mis à disposition parla société Visiocom et financé par la publicité.

8 partenaires ont été séduits par le projet :

- Norauto Chez Gaston au Petit Pavé
- Copyfax SAS CSM Immobilier
- Riester Esbly MJM Électronique
- In & Fi Sogep SA

Le minibus est ainsi financé par la publicité, seul l'entretien étant aux frais de la Commune. 2 minibus sont donc mis à disposition des centres de loisirs, du Club Pré-Ados, de l'Espace Jeunes les Semailles, mais aussi des aînés de la Commune.



Les partenaires réunis autour de M. Gayaudon lors d'un cocktail de remerciement.

Nouveau service Pep's

Depuis le 3 mars, le réseau de bus Pep's a mis en place un nouveau service baptisé Pep' Scoop.

Ce service permet de recevoir, en temps réel toutes les infos de sa ligne par mail ou sms: infos de perturbation (travaux, retards prévisibles), incident en ligne (tout événement entraînant une perturbation importante) mais également nouveautés (nouveaux horaires, création de courses supplémentaires, événements...).

Pour bénéficier de ce service, le client doit s'inscrire gratuitement sur le site **www.buspeps.fr** et sélectionner les lignes (4 maximum) sur lesquelles il souhaite recevoir des communiqués.

Sports à Serris

Découverte

23

Une championne du monde pour faire découvrir la boxe française la boxe française à Serris

La savate, la boxe française, vous connaissez ? Rendez-vous en juin pour découvrir cette discipline sportive en plein essor lors de 2 soirées portes ouvertes.

La savate boxe française est un sport de combat utilisant des mouvements de percussions qui permettent de frapper avec les différentes surfaces des pieds et le devant des poings suivant des techniques précises et le respect d'un principe de base fixe et intangible. Tout mouvement de savate boxe française doit être conçu pour être à la fois éthique, esthétique, efficace et éducatif.

Sport de rigueur et de discipline, la savate veille à la qualité des relations entre combattants lors des rencontres. Le fair-play, le respect des règles et de la personne ainsi que la maîtrise technique sont les maîtres mots de l'enseignement.

À la frontière des sports de combat et de disciplines artistiques, la savate met en mouvement le corps humain avec souplesse, agilité et grâce.

À tous les âges, les valeurs de la savate se transmettent grâce à un enseignement complet et ludique. La pratique de cette discipline développe la motricité, la fluidité gestuelle et la confiance en soi.

Deux soirées portes ouvertes (initiation, démonstrations) sont organisées dans l'extension du gymnase pour découvrir ce sport,

vendredi 13 juin de 19 h 30 à 21 h 00 (+12 ans/adultes) et le mercredi 18 juin de 19 h 00 à 20 h 30 (6-12 ans).

Initiation, découverte de l'activité en présence de Florence Suire (triple championne du monde 95-97 et 2000).

Ces portes ouvertes ont lieu en vue de la création d'une association à la rentrée de septembre 2008.



Florence Suire (triple championne du monde de Savate, 95-97 et 2000).



Démonstration de savate boxe française, lors du Téléthon 2007.

Démo cratie

Conseil Municipal

Motion sur "le village de l'Espoir"

Dans le cadre d'un projet d'implantation d'un village d'accueil de personnes en difficultés, après seulement 2 réunions organisées par l'État (la 1^{re} d'information, la 2^e de présentation du projet), la Municipalité a décidé d'organiser un débat public le 24 avril dernier et le vote d'une motion lors d'un conseil municipal extraordinaire le 6 mai. Votée à l'unanimité, vous en trouverez le texte ci-dessous.

Le 16 avril 2008, en Sous-préfecture de Torcy, le Délégué Interministériel au Logement, M. Jean-Pierre Beysson, a annoncé à la Commune de Serris et au San du Val d'Europe sa décision de créer un "Village de l'Espoir" sur notre Commune (en limite immédiate de Montévrain), après avoir considéré que les sites étudiés sur Coupvray ne convenaient pas. Ce choix a été annoncé comme définitif et irrévocable!

Le projet comporte 25 chalets et pourrait accueillir jusqu'à 50 personnes, célibataires ou en couple sans enfants. Il serait pris en charge entièrement par l'État, tant sur un plan financier que social. Une société, ADOMA, étant désignée comme gestionnaire.

Le village devra pouvoir accueillir avant l'hiver des Sans Domicile Fixe, plus particulièrement des travailleurs pauvres. Le séjour de ces personnes est limité, entre 3 et 18 mois ; le village lui-même étant destiné à disparaître au bout de 5 ans.

Une visite des Élus de Serris dans un village similaire, implanté à lvry-sur-Seine, s'est déroulée le 22 avril 2008.



Le 24 avril, une réunion publique organisée par la Municipalité a réuni près de 100 personnes. Une information détaillée a été alors faite sur le projet de l'État, la chronologie des événements a été présentée et une contre-proposition des Élus de la majorité a été débattue.

Au regard de ces éléments :

La Municipalité refuse catégoriquement le projet d'installation du "Village de l'Espoir" et dénonce le manque délibéré de concertation. Concentrer des populations en grandes difficultés en un même lieu est un obstacle à leur intégration.

La Municipalité propose un accueil moins concentré évitant toute forme de ghettoïsation avec un projet où plusieurs communes du Val d'Europe accueilleraient une dizaine de personnes. Cela correspondrait mieux à une adaptation à la vie autonome et favoriserait le suivi social indispensable qui se ferait alors en réseau. Nous proposons également de dédier quelques logements en "dur" dans le parc social ou dans des résidences, ce qui permettrait de réorienter l'effort de l'État vers un accompagnement social renforcé, plutôt que de financer la mise en place de chalets provisoires. Les Maires des Communes de Magny le Hongre, Bailly Romainvilliers et Montévrain se disent prêts, d'ores et déjà, à participer à un tel projet.

De manière à pouvoir exposer dans le détail son projet d'accueil des Sans Domiciles Fixes, la Municipalité de Serris demande à Madame BOUTIN, Ministre du Logement, de la recevoir.

Conseil municipal du 6 mai 2008 en présence du Délégué Interministériel au Logement, M. Jean-Pierre Beysson et du Responsable d'Adoma.

Tribune de l'opposition

Merci encore aux Serrissiennes et Serrissiens qui ont choisi notre projet.

Avec 43,06 % des suffrages, six élus siègent désormais au conseil municipal pour poursuivre nos efforts d'écoute, de proximité et d'engagement en faveur de Serris Val d'Europe.

Nous avons fait une campagne de projets, nous serons une opposition efficace et constructive.

Cette campagne nous a permis de constituer une équipe nouvelle, jeune et unie, bâtie sur le rassemblement des compétences et des talents.

Ainsi le renouvellement des hommes, des méthodes et des idées sont en marche.

Cet espace d'expression est un droit de l'opposition prévu par la loi. Malheureusement, il est ici réduit et nous oblige à une correspondance avec un style télégraphique.

Nouvelles du front : installation de l'opposition difficile ! [Stop] - cherchons démocratie et transparence ! [Stop]. Dossiers en cours : projet SDF connu dès novembre 2007 et validé en décembre (Parisien du 20-12-07) par le maire sans aucune concertation avec la population et les élus ! [Stop]. Oui pour la solidarité partagée... Non à la création d'un ghetto. [Stop]. Soutenez-nous dans nos actions ! [Stop].

Pour plus d'information, rendez-vous sur l'espace dialogue blog : www.serris-ledebat.com

Vous pouvez compter sur notre engagement.

Les élus de l'Opposition

Tribune de la Majorité

Par définition, la majorité suppose l'existence d'une minorité. Et en démocratie, le droit de la majorité ne va pas sans protéger aussi le droit de la minorité.

Cependant, tout le monde admettra que la dernière ne saurait remplacer la première ; le contraire serait une offense à la population. Il est donc tout à fait normal que les tribunes d'expression libre respectent un même espace nécessairement limité.

Un local aménagé avec ordinateur, imprimante et accès à Internet a été mis à disposition des 6 élus de l'opposition.

L'opposition parle d'une campagne de projets ; malheureusement ses actions de diffamation sont encore présentes dans les esprits de chacun, et ses réactions par rapport au projet "Village de l'Espoir", imposé part l'État, sont tout sauf constructives. Ceci n'est pas en adéquation avec une conception réellement participative. L'opposition n'a guère changé de méthode et préfère visiblement la voie de la discorde à celle de l'efficacité.

Quant au "renouvellement des hommes, des méthodes et des idées", c'est une décision qui appartient à la population et elle l'a entièrement exprimée lors des dernières élections.

Les élus de la Majorité.

25

Nouveauté

Vous trouverez
maintenant dans
chaque numéro
du Serrissien,
2 nouvelles tribunes
qui correspondent
à la nouvelle
composition
du conseil municipal,
l'une du groupe
de l'opposition,
et l'autre du groupe
majoritaire.

Elles sont publiées sous leur responsabilité.

Au Quo tidien

Prévention

Le gilet rétro-reflechissant devient obligatoire

Attention, le gilet rétro-reflechissant devient obligatoire, à partir du 1^{er} juillet 2008 pour les voitures et à partir du 1^{er} septembre, la nuit pour les cyclistes.

Toutes les voitures devront être équipées d'un gilet rétroréfléchissant et d'un triangle de présignalisation.

Les usagers qui sortent de leur véhicule en cas de panne ou d'accident sont très exposés au risque d'accident, car peu visibles. C'est tout particulièrement le cas sur les autoroutes.

Le Comité Interministériel de la Sécurité Routière a rendu obligatoire, à compter du 1^{er} juillet 2008, la présence dans tout véhicule, d'un triangle de présignalisation et d'un gilet rétroréfléchissant.

Le non-respect de ces obligations sera passible, comme aujourd'hui en cas de non-utilisation des feux de détresse, d'une contravention de 135 euros.

Tous les cyclistes devront porter un gilet rétroréfléchissant la nuit, hors agglomération.

Les cyclistes sont très peu visibles de nuit, tout particulièrement hors agglomération, en l'absence d'éclairage public.

Le Comité Interministériel de la Sécurité Routière a donc décidé de rendre obligatoire le port d'un gilet rétroréfléchissant par tout cycliste, de nuit hors agglomération, à compter du 1^{er} septembre 2008.

Les cyclistes qui ne porteraient pas de gilet seront passibles d'une contravention de 35 euros.

Tous ces éléments de sécurité sont en vente dans les magasins (grandes surfaces, magasins d'automobiles)...

Pour plus d'infos : Courriel : police.municipale@mairie-serris.net Tél. : 01 60 43 25 19 Site : www.securite-routiere.gouv.fr



Concours de gardien de la paix déconcentré à Versailles

400 postes sont à pourvoir sur les départements 77, 78, 91 et 95.

Conditions d'inscription : être titulaire du BAC, nationalité française, Taille minimale 1 m 60, casier judiciaire vierge, être âgé de 17 ans au moins au 1er janvier 2008 et 35 ans au plus.

Clôture des inscriptions : le 11 juillet 2008 Épreuves écrites : le 8 septembre 2008

Dossiers d'inscription à retirer aux n° de téléphone suivants : 01 69 33 76 36 et 01 69 33 76 37

ou par courriel: info.police-recrutement-iledefrance@interieur.gouv.fr

DRRF Île de France - Cellule recrutement - Plateau du Moulon - BP 41 - 91 192 Gif sur Yvette











La Caf près de chez vous à Lognes

Accueil sans rendez-vous : du lundi au vendredi, de 9 h 00 à 11 h 30 et de 14 h 00 à 16 h 30.

Sur place, une borne vous permet également de consulter vos paiements*, de suivre le traitement de vos courriers* et d'obtenir une attestation de paiement et de quotient familial*.

Infos pratiques:

Sans vous déplacer, n'hésitez pas à choisir d'autres modes de contact disponibles 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 :

- www.caf.fr par courriel pour poser des questions, signaler un changement de situation*, remplir en ligne une demande d'aide au logement étudiant, évaluer le montant de votre aide au logement, signaler votre changement d'adresse*, imprimer une attestation de paiement et de quotient familial*...
- 0820 25 77 10 pour obtenir des informations générales sur les prestations familiales, consulter votre dossier*, suivre votre courrier*
- *Ces services sont accessibles avec votre numéro allocataire et votre code confidentiel.





Campagne de déclarations de revenus 2008

Les déclarations pré-remplies de revenus ont été adressées aux contribuables à compter du 24 avril. L'administration fiscale est à votre disposition pour vous aider dans vos démarches.

Vous pouvez vous adresser à votre centre des impôts dont les coordonnées figurent en tête de la déclaration, consulter le site **www.impots.gouv.fr** ou composer le n° du centre d'appel "Impôts service" en faisant le **0810 IMPOTS** c'est-à-dire le **0810 467 687** (prix d'un appel local).

Les déclarations doivent être déposées à votre centre des impôts avant le mercredi 30 mai 2008. Toutefois, les personnes déclarant sur le site www.impots.gouv.fr disposent d'un délai supplémentaire fixé au 24 juin 2008.

Si vous n'avez aucun élément à ajouter sur votre déclaration pré-remplie, vous pouvez la valider par téléphone en appelant le 0811 701 702 (coût d'un appel local).

En 2008, la déclaration de ressources adressée par les caisses d'allocation familiale est supprimée. Les allocations versées sous conditions de ressources seront calculées à partir des informations transmises par l'administration fiscale.

Permanences du Centre Social Intercommunal

Le Centre Social Intercommunal tiendra des permanences à l'Hôtel de Ville de Serris, les vendredis 6 et 20 juin et 4 juillet, de 14 h 00 à 17 h 00.





Des lieux de rencontres, d'animations familiales, interculturelles et intergénérationnelles, pour les habitants du Val d'Europe

15, rue de la Morte Paye - 77700 Serris. Tél: 01 64 63 81 06 - csi@valeurope-san.fr - www.valeurope-san.fr

Vente de fleurs au C.A.T. "La Grange au Bois"

Comme chaque année en avril et mai, le Centre d'Aide par le Travail "La Grange au Bois" propose aux amateurs de jardinage de venir découvrir ses serres. Ils y trouveront un grand choix de plantes à massifs, géraniums, potées et suspensions fleuries, mais également des plants de tomates, courgettes et plantes condimentaires.

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 17 h 00 et tous les samedis du mois de Mai.

ESAT "La Grange au Bois" - 24 bis avenue Raymond Poincaré 77 400 Lagny sur Marne – Tél. 01 60 94 23 11.

Musique Passion

Association Musique Passion Serris-Val d'Europe

M. Servais YAHOUEDEOU a démissionné de son poste de Président de l'Association Musique Passion qu'il a occupé pendant 7 ans.

M. Jean-Claude SOUFFIR est désormais le nouveau Président.

CNAV

Depuis le 20 mars 2007, la Caisse Nationale d'assurance vieillesse (CNAV) en Île de France a changé de numéro de téléphone.

Les assurés franciliens doivent désormais composer le 08 21 10 12 14 (0,09 euro la minute) pour obtenir des informations générales sur la retraite.

La Place de Toscane récompensée

L'architecte italien Pier Carlo Bontempi, concepteur de la Place de Toscane, située au centre-ville de Val d'Europe, s'est vu remettre l'une des dix récompenses des "Palladio Awards" à l'occasion de la 7º édition de cette manifestation qui s'est déroulée le 12 mars dernier, à Boston, aux États-Unis. Avec ce prix, le travail réalisé par les promoteurs de la Place de Toscane accède à une reconnaissance internationale emblématique.

Véritable joyau d'architecture inspiré de la Piazza dell'Anfiteatro, située sur les ruines d'un amphithéâtre romain dans le centre historique de la petite ville toscane de Lucca, la Place de Toscane en a la même forme elliptique et se présente également tel un théâtre à ciel ouvert - même si les bâtiments qui l'entourent puisent davantage leurs références dans la tradition de l'architecture classique.

Contrepoint et complémentaire à la Place d'Ariane où se situe la gare RER de Val d'Europe, elle constitue un lieu de rencontre et d'équilibre entre le Centre Commercial de Val d'Europe, "la rue commerçante du centre-ville" et, respectivement, les quartiers du Parc et du Lac, en cours d'aménagement, mixant logements et bureaux.



Conçue pour devenir un nouvel espace d'échanges et de convivialité entre, d'une part, les populations résidentes et actives de Val d'Europe et, d'autre part, les populations touristiques de Disneyland® Resort Paris tout proche, la Place de Toscane représente un ensemble architectural qui allie le logement et l'activité commerciale de détail. Son offre diversifiée de restauration en terrasse, de commerces et de services - qui prennent place dans un cadre architectural de grande qualité visuelle - est particulièrement propice au charme et à la détente.

C'est en 2002 que Pier Carlo Bontempi a remporté le concours organisé par les équipes de développement et d'urbanisme d'Euro Disney, développeur du site de Val d'Europe. La place a par la suite été aménagée par Epafrance - établissement public chargé de l'aménagement du secteur IV de Marne-la-Vallée - avec les interventions du paysagiste Bernard Cavalié (Atelier de l'Île) et de l'éclairagiste Yves Adrien (Coup d'Éclat). L'inauguration de la place a eu lieu en décembre 2006 après un chantier de deux ans conduit par le promoteur Nexity Féréal, dont l'architecte, Dominique Hertenberger, s'est également fortement impliqué dans le projet.



Éco-Gestes

C'est l'heure du grand nettoyage de Printemps, pourquoi ne pas lui donner un petit air écolo?

Trier ses déchets et ses objets encombrants

Le tri des déchets (emballages, verre, papier) est indispensable, il doit être fait en tenant compte des consignes.

Les restes de peintures, de solvants usagés (white-spirit, acétone...), les piles, les détergents... ne doivent pas être jetés dans les toilettes, ni dans l'évier. Ces éléments altèrent le bon fonctionnement des stations d'épuration. Mal éliminés, ils se retrouvent en milieu naturel et dégradent l'environnement.

Il s'avère plus judicieux de les déposer à la déchetterie (seule la déchetterie de Meaux accepte les restes de solvants). Un litre d'huile peut couvrir une surface de 1000 m² d'eau, empêchant ainsi l'oxygénation de la faune et de la flore.

De même, les médicaments inutilisés ou périmés ainsi que leurs emballages peuvent être rapportés chez le pharmacien. Ceci permet de réduire les risques d'accidents par ingestion de médicaments notamment par des enfants, et d'augmenter les collectes faites par les organismes humanitaires.

Lors d'un grand nettoyage les déchets et encombrants doivent être déposés à la déchetterie la plus proche.

Mais avant de tout jeter, il est possible de réfléchir à une éventuelle seconde vie pour ces objets. Les dons à des associations spécialisées (livres, vêtements, jouets, appareils ménagers...) ou la participation à des vides greniers ou à des brocantes sont des bons moyens de recycler ces objets. En plus, cela pourrait faire des heureux.

Réorganiser ses pièces pour profiter de la lumière du jour

Placer les plans de travail (cuisine, bureau...) près des fenêtres permet de bénéficier au maximum de la lumière naturelle. L'éclairage représente en moyenne 15 % de la facture d'électricité (hors chauffage, eau chaude et cuisson).

De plus, opter pour des ampoules basse consommation (LBC) ou "fluo compactes" permet de réduire sa consommation d'électricité. Elles utilisent 4 à 5 fois moins d'électricité que les lampes à incandescence traditionnelle et durent en moyenne 6 fois plus longtemps. Il est astucieux de les placer de préférence là où elles restent allumées longtemps.

Les lampes halogènes sont à proscrire, elles consomment autant d'électricité qu'une vingtaine de LBC de 15 W.

Mieux utiliser son lave-linge :

Faire fonctionner son lave-linge ou lave-vaisselle lorsque la machine est à pleine charge et choisir un programme court ou économique permet de consommer moins d'énergie (un cycle à 40° consomme 3 fois moins d'énergie qu'un cycle à 90°).

Pour le lave-linge, l'essorage à grande vitesse (en fonction de la matière des textiles) réduit également sa facture car il est plus rapide et permet d'avoir un linge plus vite sec.

La corde à linge ou l'étendoir sont des moyens naturels pour faire sécher le linge. Un sèche-linge électrique consomme environ 250 kWh par an, soit 11 % de la consommation annuelle d'électricité (hors chauffage).

L'utilisation d'une lessive adéquate est indispensable pour la protection de l'environnement. Différents critères sont à prendre en compte : une lessive sans phosphate permet d'éviter la prolifération d'algues microscopiques, dangereuse pour la vie aquatique, de plus, elle doit être concentrée, contenir des tensioactifs (agents lavants d'origine végétale) et dans l'idéal, être "écolabellisée". L'important dans le choix d'une lessive est le temps qu'elle met pour se dégrader complètement, moins de 28 jours est un bon objectif.





SONGES DE BÉBÉS

Spécialiste de l'Ameublement et de la Décoration de chambres d'enfant (0-7 ans), à ouvert les portes de son atelier de 250 m², le samedi 24 mai.

17 Boulevard Robert Thiboust - 77 700 Serris

Tél.: 01 60 42 24 12 contact@songesdebebe.com www.songesdebebe.com

Horaire d'ouverture :

- du mardi au vendredi de 9 h 30 à 20 h 00.
- le samedi de 9 h 30 à 13 h 00,

Sur rendez-vous, le soir ainsi que les samedis après-midi, dimanche et lundi.

Agenda Serris

FERME DES COMMUNES

Samedi 24 mai, à 21 h 00 (Tout public)

Humour: Les Bonimenteurs.

Réalisé par Carlo Boso.

Dimanche 13 juin, à 20 h 30 (Entrée libre)

Conférence sur l'Art Moderne et Contemporain : Vitraux du 20° et du 21° siècles.

Par M^{me} Sylviane HUCHET.

20,21 et 22 juin

Expositions de l'Atelier, de l'Atelier BD et des Chênes Vitrail.

Ferme des Communes.

SPORT

Dimanche 8 juin, à partir de 10 h 00

6° édition des 10 Km internationaux de Serris Val d'Europe

Organisé par l'Association Athlé Nord 77 Val d'Europe et la Mairie de Serris.

Renseignements et inscriptions :

06 03 34 22 38 ou 06 18 91 68 50 - www.athlenord77.com

Courriel: athlenord77@hotmail.fr

Dimanche 22 juin

Randonnée : Fontainebleau (7 ou 13 km)

Organisé par les Randonnées Serrissiennes.

Contact : M. ou M^{me} BOUTIER Tél. : 01 60 43 21 89

SPECTACLES, FÊTES et LOTO

Samedi 31 mai et dimanche 1er juin 15 h 00 Gala de Serris Danse Val d'Europe

Ferme des Communes.

Samedi 7 juin

2º Marathon Photo numérique de la Fnac Val d'Europe

Renseignements et inscriptions : accueil de la Fnac Val d'Europe.

Samedi 7 juin, 20 h 30

Loto Grand Cœur

Salle plurivalente Jean de La Fontaine.

Samedi 21 juin

Fête de la Musique

Ferme des Communes, Place de Toscane et Parvis de l'Hôtel de Ville (place Antoine Mauny).

Samedi 28 juin

Feux de la Saint Jean

Stade d'Orsonville

Dimanche 13 juillet, 20 h 00

Grand bal populaire Buffet et soirée dansante gratuits

Halle de la Ferme des Communes

Infos Municipales

Jeudi 5 juin 2008

Ramassage des ordures extra-ménagères

Jeudi 26 juin 2008, Conseil municipal



Hôtel de Ville de Serris - 2, place Antoine Mauny - 77 700 Serris

Tél.: 01 60 43 52 00 - Fax: 01 60 43 08 13 Site Internet: www.mairie-serris.net Courriel: contact@mairie-serris.net